

**CHAUSSURES**  
**PAPILLON-BONTE**  
167, rue de Lannoy  
Maison la plus ancienne possédant  
**Le plus beau choix**  
**Le plus grand stock**  
**Les plus bas prix**

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

**ABONNEMENTS.....**  
Nord et limitrophes..... 3 mois, 17.00; 6 mois, 32.00; 1 an, 60.00  
France et Belgique..... 3 mois, 18.00; 6 mois, 34.00; 1 an, 64.00  
Union postale..... 3 mois, 26.00; 6 mois, 50.00; 1 an, 92.00

**REDACTION - ANNONCES**  
**ABONNEMENTS**  
ROUBAIX..... 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1906. Inter. 6. Chèques postaux 87 Lille  
TOURCOING... 33, rue Carnot, Téléph. 37.  
LILLE..... 3, rue Faidherbe, Tél. 57.01.

**CHAUSSURES**  
**"UNIC"**  
**"PINET"**  
**"SADERNE"**  
DEPOT:  
M<sup>rs</sup> PAPILLON-BONTE  
167, rue de Lannoy, 167  
ROUBAIX  
Téléphone : 17-95

## EN NOUVELLE-CALÉDONIE

### avec la Coopérative mutuelle de Colonisation néo-calédonienne

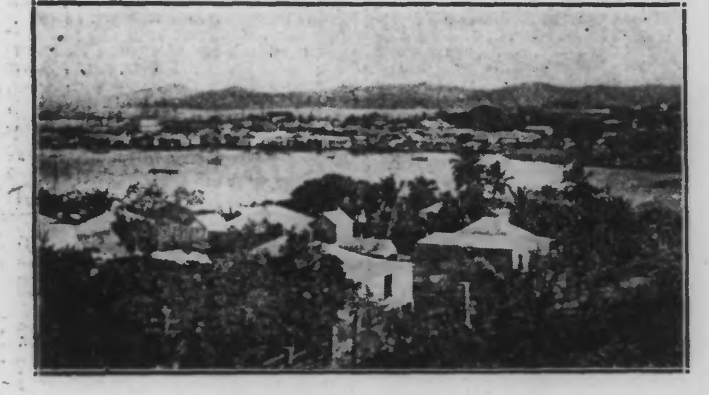
LES DÉSILLUSIONS QU'Y ONT ÉPROUVÉES LES COLONS DU NORD  
(Récit d'un de nos collaborateurs rentré à Roubaix)

L'un de nos collaborateurs, M. Maurice Ziberghein, qui avait accompagné dans leur expédition les colons du Nord partis pour la Nouvelle-Calédonie, en novembre 1925, est de retour à Roubaix.

Dans les lignes qui suivent, écrites à l'intention du JOURNAL DE ROUBAIX, nos lecteurs auront le privilège de trouver un récit exact, clair et intéressant de cette aventure, fait par quelqu'un qui y a pris part.

Fidèle aux principes qui sont l'honneur du journaliste, notre vaillant collaborateur n'a eu qu'un souci, celui de dire la vérité. Il l'a fait avec une grande impartialité et avec une modération qui rend plus attachant cet article et ceux qui suivront.

L'an dernier, à pareille époque, naissait dans notre région du Nord un mouvement, en quelques mois, allait prendre une extension qu'on n'aurait point imaginée alors. Une extension telle qu'il est même grand temps de l'arrêter si l'on se veut point abou-



UNE VUE DE NOUMÉA (pointe Sud de la ville)

ti à une catastrophe qui verrait la ruine de centaines de ménages.

Il s'agissait d'aller en Nouvelle-Calédonie cultiver d'immenses étendues de terres vierges d'une fertilité extraordinaire, disant-on. C'était un rude labeur en perspective, mais qui rapidement devait donner à ceux qui l'entreprendraient, une situation lucrative.

On ne s'étonnait point qu'un tel mouvement parte du Nord, où les initiatives hardies ont toujours trouvé les énergies qu'il fallait pour les couronner de succès. Et voilà pourquoi on ne doutait point de ce succès, voilà pourquoi on voyait partir avec la plus grande confiance, en novembre dernier, vers notre colonie du Pacifique austral, sous le nom de Coopérative Mutuelle de Colonisation néo-calédonienne, une cinquantaine d'hommes décidés, dont plusieurs étaient accompagnés de leur famille. Ces quarante-cinq « paysans » — comme les appelaient très improprement M. Archimbaud dans un discours à la Chambre des députés — avaient été « soigneusement et longuement documentés » aux sources les plus sûres! Aussi n'avaient-ils point hésité, pour la plupart, à vendre leur mobilier, à céder un commerce sédentaire ou à abandonner une situation pleine de promesses! C'était lâcher la proie pour l'ombre!

Et voilà bientôt que, fruit d'une propagande inconsidérée, d'un apostolat aussi aveugle que fanatique, la Nouvelle-Calédonie jusqu'alors négligée, se transforme en une « terre promise », et voit se créer en sa faveur un engouement dont les Nouméens furent les premiers à s'étonner et à s'étonner. D'autres groupements coopératifs se forment dans la région du Nord; c'est l'Union Coopérative de Colonisation néo-calédonienne; c'est la Coopérative Colonisatrice néo-calédonienne; c'est le Groupe de la Fraternelle Coloniale. Puis, le Midi entre dans la danse: Grenoble, Limoges, Toulouse deviennent le siège d'autres sociétés en formation. A Nouméa, on se demande avec anxiété où le mouvement s'arrêtera, car il n'est douteux pour personne qu'en l'état actuel des choses, on ne peut trouver en Nouvelle-Calédonie les terrains nécessaires où permettre l'installation d'un si grand nombre de colons!

Tout ce qui est écrit n'est point parole d'évangile. Avant de croire, il est bon d'avoir vu. La Coopérative Mutuelle de Colonisation néo-calédonienne fut la première à éprouver, à ses dépens malheureusement, la véracité de cet axiome. Débarquée en janvier dernier sur la terre calédonienne, elle a été, peut-on dire, de déception en déception!

La première déception, celle qui commença de dessiller les yeux des coopérateurs et d'ébranler leurs espérances, fut celle de Daoul. Ils croyaient pouvoir s'installer sur cette propriété de 535 hectares, située près de Bourail et qui leur avait été donnée en option par l'entremise de M. Lang, officier de la Légion d'honneur, ancien maire de Nouméa. Ah! oui, vouloir faire la cueillette de coton sur Daoul! Autant essayer de récolter du cacao sur le sommet du Mont-Bianc!

Daoul, suite de manehons rocaillieux où ne croissent que les miaoullis, est en quelque sorte le prototype d'un moins la moitié des terres de Calédonie. Inutile d'y tenter une culture quelconque. L'herbe même n'y pousse qu'en si maigre quantité qu'il faut une équipe de trois, quatre et même cinq bœufs pour assurer la subsistance d'une seule tête de bœuf.

Bank doute. Il ne manque point en Nouvelle-Calédonie de vallées fertiles. Mais elles sont généralement d'une superficie très restreinte et il y a belle lurette qu'elles sont exploitées. En somme, on ne trouve plus, à l'heure actuelle, de bonnes terres disponibles. Et cela

## LE CARDINAL MERCIER

M<sup>rs</sup> Jehan d'Ivray vient de publier dans la collection *Les Cloches de France*, une plaquette consacrée au cardinal Mercier. Appréhendant d'articles et d'études, on pourrait croire que tout a été dit « sur cette grande figure de notre petite époque ». Mais quelle littérature pourra jamais épuiser un aussi magnifique sujet? Cette âme si riche et si complexe offre tant d'aspects et de si divers, qu'on ne peut d'un seul regard l'embrasser tout entier. Il faut des yeux différents pour en saisir toutes les nuances et tous de contours qu'aucun peintre n'en a sur sa palette, pour les restituer fidèlement. Il importe donc que tous ceux qui ont eu le grand honneur d'approcher le cardinal Mercier apportent leur témoignage. C'est ce qu'a voulu faire M<sup>rs</sup> Jehan d'Ivray.

Les lecteurs du *Journal de Roubaix* n'ont pas besoin qu'on leur présente l'auteur de la *Rose du Fayoum*. Ils connaissent la saveur de son style, sa cadence et son rythme; ils savent ses qualités d'émotion et comment elle n'est pas besoin que je leur dise que son dernier livre est un petit chef-d'œuvre. C'est l'avis de Sa Grandeur Mgr Bandrillat. En réponse à l'éloge dédicace qui lui a été faite de l'ouvrage, il a bien voulu écrire une lettre-préface remarquable, peut-être un peu didactique: trois points comme dans un sermon, mais un sermon du restaurateur de Paris. C'est « jamais désagréable à entendre et la leçon est excellente qu'il dégage de la vie du cardinal Mercier: « honnêteté, principes et vie intérieure... encadrés entre l'honnêteté et la vie intérieure, les principes ne pourront être que bons. »

Ce sont bien là quelques-uns des traits caractéristiques de cette figure que dessine — avec quel art aisé — la plume habile de M<sup>rs</sup> Jehan d'Ivray. Mais il est d'autres aspects que notre écrivain a su mieux que personne découvrir et rendre et qui, pour être plus émouvants, n'en sont pas moins éblouissants: ce sont les humbles, par exemple, cette réalisation si parfaite du programme déjà tracé à l'évêque par saint Paul: « Tout à tous pour les gagner à Jésus-Christ. Et ce qui vous allez lire, n'est-ce pas bien touchant? On me dit là-bas, écrit M<sup>rs</sup> Jehan d'Ivray, que pas une note d'or ne se célébrait sans qu'il y assistât. Après la cérémonie, il recevait les vieux époux et ne les laissait jamais repartir sans quelque menu cadeau. »

Nulle part, je n'aurais vu ce trait et, certes, il valait qu'on le recueillît. Cette bonté descendante du grand cardinal, du grand juste, du grand théologien, pour d'humbles vieillards de sa petite ville épiscopale, méritait qu'on la signale et qu'on mette en lumière que dans ces quelques lignes où la simplicité voulue de l'expression imite celle émanant de l'archevêque de Malines.

Car c'est l'un des talents de M<sup>rs</sup> Jehan d'Ivray de savoir admirablement adapter son style aux sujets si différents qu'elle aborde. Vous vous rappelez la magie de ses pages sur l'Égypte, cette chaude et vibrante évocation de ces terres brûlées de soleil, de la geyser avec un peu de malignité à la croisée des chemins qui mènent en Flandre; je m'attendais à ce que ses yeux tout remplis de la splendeur de l'Orient ne fussent disperser le charme trop discret de nos paysages du Nord. Je me disais: « Le portrait psychologique du cardinal sera parfait, mais il ne sera pas campé dans sa véritable atmosphère, dans son milieu original. »

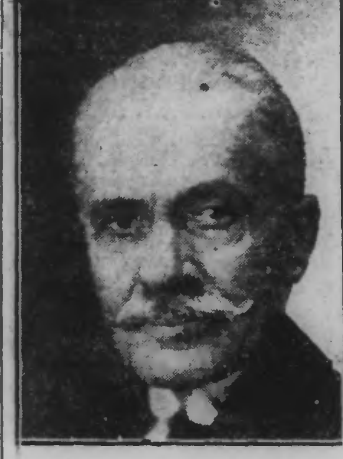
Or, lisez ces lignes à la fin du premier chapitre: « Je reviens l'humble salle d'hôtel où, sous le jour tombant, je griffonnais les notes qui devaient fixer ma mémoire, le ciel bas, tel que les habitants de Malines le voient si souvent, les yeux vertes, le pavé luisant sous la brume d'après-midi. »

Connaissez-vous Malines? C'est cela, n'est-ce pas, et c'est un tour de force en quatre lignes de nous en restituer l'essentiel.

Je voudrais avoir la place de multiplier les exemples de ce rare talent d'adaptation et entre autres une page sur la théologie et les théologiens... Mais vous la lirez et vous en savourerez l'ironie discrète. Car j'en ai assez dit pour vous alerter et, cependant, je n'ai pas longé autant qu'il le méritait ce délicieux petit livre.

J. R.

## EN POLOGNE



M. MOSCICKI  
le nouveau président de la République polonaise

## M. Daniel Vincent au banquet de l'Union des Syndicats patronaux des Industries textiles

Paris, 9 juin. — M. Daniel-Vincent, ministre du Commerce et de l'Industrie, a présidé le banquet de l'Union des Syndicats patronaux des Industries textiles. A ses côtés, avaient pris place MM. F. Roy, président de l'Union; H. Donon, secrétaire général; le colonel Denain, représentant le président de la République; les représentants du ministre du Travail et des Finances; Nicolle, Le Mire, Astier, députés; Kempf, président de la Chambre de Commerce d'Amiens; les délégués des grandes associations industrielles et commerciales; les principaux délégués des centres textiles, Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières, Dunkerque, Calais, Fournies, Caudebec, etc.

Au dessert, après que M. Roy eut rappelé les vœux formulés par l'assemblée générale de l'Union, et M. Donon remercié les personnalités présentes, M. Daniel-Vincent a dit tout l'intérêt porté par le Gouvernement aux efforts faits par les industriels pour développer l'industrie.

Après avoir rendu hommage ensuite aux industriels du Nord qui ont pu, grâce à des sacrifices énormes, rendre la vie à leurs industries, M. Daniel-Vincent a conclu:

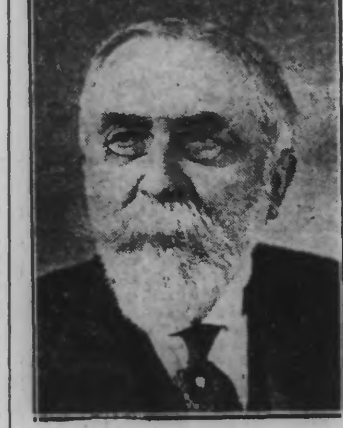
Le capital est un instrument de travail qui diminue rapidement lorsqu'on n'en use pas. Il ne se renouvelle que par le travail. Aussi, est-ce le rôle du gouvernement de servir de soudure entre les éléments qui font travailler le capital, afin d'éviter tout conflit entre les patrons et les ouvriers.

**LES CHANGES**

	MARDI	MERCREDI
LIVRE .....	162.45	162.45
DOLLAR .....	33.39	33.40
BELGIQUE ...	102.25	102.00

## M. GASTON MENIER AURAIT VENDU UNE ÎLE A L'AMÉRIQUE

On vient d'annoncer, à Québec, que l'île d'Anticosti, dans le golfe du Saint-Laurent, près de la côte du Canada, a été vendue par



M. GASTON MENIER

M. Gaston Menier, sénateur français, à la Compagnie Wayagamack des pulpes et papiers, pour le prix de 150.000.000 de francs.

M. Gaston Menier avait tenté un essai de colonisation — couronné de succès — dans cette île, qui a un million d'hectares de superficie et 629 kilomètres de côtes, et dont il était propriétaire depuis plus de trente ans.

M. Menier y a créé des ports, des lignes de chemin de fer, une flotte, un hôtel, un théâtre, un cinéma, une école, une église, des villas, etc.

## LA DETTE AMÉRICAINE VA DIMINUER DE 334 MILLIONS DE DOLLARS

Washington, 9 juin. — Les recettes budgétaires sont tellement supérieures aux prévisions qu'il sera possible de faire face à toutes les dépenses courantes et de réduire de 334 millions de dollars, soit plus de 10 milliards de francs au cours actuel, la dette à court terme.

## A GENEVE

### Le Conseil de la Société des Nations vote la levée du contrôle en Autriche

Genève, 9 juin. — M. Paul Boncour, arrivé de Paris à 8 heures, occupait, ce matin, le siège de la France à la séance du Conseil. Les représentants du Brésil et de l'Espagne étaient présents.

Sir Auston Chamberlain, rapporteur du Comité de l'Autriche, propose au Conseil la levée du contrôle autrichien. Il rappelle les difficultés de la tâche qui a si heureusement réussi et rend hommage au Gouvernement autrichien et au peuple autrichien, à M. Zimmermann et à la Société des Nations. La levée du contrôle est votée à l'unanimité.

Puis la plupart des membres du Conseil tiennent à commenter d'un mot l'événement.

M. Benès constate avec satisfaction le règlement d'une difficulté qui a mis, à un moment, en danger, la paix de l'Europe.

Le vicomte Ishii pour le Japon et M. Vandervelde, ministre des Affaires étrangères de Belgique, parlent dans le même sens. Quant à M. Paul Boncour, représentant de la France, il a adressé à l'Autriche, au nom de son Gouvernement, ses félicitations pour la joyeuse avec laquelle elle a rempli ses engagements internationaux.

Le commissaire général, M. Zimmermann, prenait alors la parole pour la deuxième fois, s'efforçant de tirer les leçons de l'expérience autrichienne. En passant, le commissaire général de la Société des Nations parlait de quelques considérations aux États de l'Europe dont la monnaie est dans une situation défavorable.

quitter la France. Tous regrettaient amèrement leur départ.

D'autres enfin tentèrent une chance nouvelle et s'embarquèrent pour les Nouvelles-Hébrides. Dans un prochain article nous les suivrons dans cet archipel trop méconnu, à qui sourit cependant le plus magnifique

MAURICE THERGHEUX.

## LA GRÈVE GÉNÉRALE DES TRAMWAYS A LILLE

ELLE EST DÉCIDÉE PAR 1.010 VOIX CONTRE 6

Mercredi matin, vers 3 h. 30, les employés et ouvriers de la Compagnie des tramways de Lille, après avoir pris connaissance des dernières propositions de la Compagnie, ont voté par 1.010 voix contre 6, la grève.

Comme conséquence à la décision prise au cours de la nuit de mardi à mercredi, par le Syndicat du personnel des tramways de Lille, aucun tramway n'est sorti des dépôts de la Compagnie.

Les très nombreux habitants des communes suburbaines de Lille qui viennent travailler en ville, ainsi que les ouvriers qui, le matin, utilisent les premiers tramways, ont dû, par ce temps pluvieux, gagner pédestrement le lieu de leur travail.

Par contre, les lignes de tramways de la Compagnie E.L.R.T., qui desservent en totalité ou en partie, certaines localités de la banlieue, telles que La Madeleine, Hellemmes, Maroix-en-Barœul ou faubourgs comme Fives, Sajat-Maurice, etc., ont vu leurs voitures archibondées, dès le début de la prise du service. Les taxis, d'autre part, ont vu augmenter leur clientèle, surtout le mercredi, jour de Bourse.

La physionomie de la ville sans tramways roulant dans nos rues présente un aspect de circulation beaucoup plus facile et les embouteillages sont moins nombreux.

Enfin les kiosques de tramways des places de la Gare, de Tourcoing et de la Grand-Place sont fermés au public.

### LES GRÉVISTES EMPÊCHENT LES CHEFS DE SERVICE DE RENTRER AU DEPOT

Cette première journée a été marquée par quelques incidents. C'est ainsi que, dès la première heure, des groupes d'employés en grève, se tenant aux abords de l'usine et des dépôts, exerçaient une surveillance visible.

L'usine de production d'énergie électrique fonctionnait encore. On sait, d'ailleurs, que la Compagnie alimente en courant une importante partie de l'industrie locale et suburbaine.

Dans le cours de la matinée, les directeurs et ingénieurs de la Compagnie voulurent entrer dans les bureaux de l'usine, mais les grévistes de surveillance s'opposèrent à leur passage.

L'intervention de la police municipale fut totalement inefficace. Seul, après pourparlers, M. Thomas, directeur, put franchir les barrières de surveillance des grévistes et parvint ainsi à pénétrer dans les bureaux.

### LE RENFORCEMENT DU SERVICE D'ORDRE

M. le Préfet du Nord, rentré à Lille par le train de 13 h. 05, venant de Paris, a reçu, dès son arrivée à la Préfecture, M. Potentier, commissaire central, qu'il a entretenu de l'organisation du service d'ordre reconnu comme ayant été particulièrement déficient.

On envisageait, en haut lieu, le renforcement de la police municipale jusqu'à un noyau inférieur à la tâche qui lui incombe d'assurer l'ordre; on lui adjoindrait un peloton d'une cinquantaine de gendarmes qui gardent d'ores et déjà les trois dépôts de la rue Roland. Une section à cheval se tient en permanence à l'angle de la rue Auber et une autre à l'entrée des ateliers de l'usine électrique.

### UN NOUVEAU INCIDENT RUE AUBER

Un nouvel incident s'est produit, vers 17 heures, aux abords du dépôt, lors d'une entrée de contrôleurs.

Un contrôleur voulut permettre l'accès de l'usine à un jeune ouvrier. Les grévistes de surveillance s'y opposèrent et une légère bagarre se produisit.

Un watman, qui se trouvait parmi les grévistes, fut légèrement blessé à l'œil au cours de cet incident.

mité de l'entrée des ateliers dépendant de l'usine.

Grâce à la protection de la force publique, l'usine qui fournit l'électricité à des industries locales continue de produire le courant.

D'autre part, le maire de Lille a fait demander, de son côté, M. Potentier, afin qu'il s'entretienne avec lui de l'organisation du service d'ordre.

### UNE ENTREVUE A LA PREFECTURE

A 17 heures, M. le Préfet du Nord a reçu, dans son cabinet, M. Lecomte, président du Syndicat des employés et ouvriers de tramways. M. Héliolo a prévenu le délégué des ouvriers qu'il ferait respecter la liberté du travail.

M. Lecomte a déclaré à diverses personnes avec lesquelles il s'est entretenu, que les ouvriers et employés étaient disposés à faire une grève à outrance.

### LE PREFET SUSPEND LE SERVICE D'ORDRE

Au cours de l'entrevue, M. Lecomte a demandé au préfet le retrait des gendarmes, demandé à laquelle le préfet a consenti, à condition que la liberté du travail soit respectée dans l'usine électrique.

A ce sujet, les représentants des grévistes ont déclaré qu'il appartenait à la Compagnie d'organiser, pour la production du courant, un service de fortune, sans opérer de pression sur le personnel en grève et sans aller chercher à domicile, au moyen d'auto-cars, les ouvriers de l'usine géométrique.

### LE RENFORCEMENT DU SERVICE D'ORDRE

On envisageait, en haut lieu, le renforcement de la police municipale jusqu'à un noyau inférieur à la tâche qui lui incombe d'assurer l'ordre; on lui adjoindrait un peloton d'une cinquantaine de gendarmes qui gardent d'ores et déjà les trois dépôts de la rue Roland. Une section à cheval se tient en permanence à l'angle de la rue Auber et une autre à l'entrée des ateliers de l'usine électrique.

### MENACÉS DE CHOMAGE

Une conséquence imprévue de la grève qui vient de se déclencher: vingt mille ouvriers de diverses industries lilloises ou de la banlieue sont sur le point d'être menacés d'un chômage immédiat.

La Compagnie des tramways de Lille produit, en effet, plus de courant qu'elle n'en a besoin pour faire circuler ses tramways. Elle vend son surplus de courant à de multiples industries.

Celles-ci sont les plus diverses et comprennent des établissements métallurgiques, textiles et aussi plusieurs boulangeries, dont une très importante.

A la suite d'une réunion que les grévistes ont tenu, dans l'après-midi de mercredi, la question du fonctionnement de la Centrale électrique a été agitée.

Le retrait des forces de gendarmerie de la part du préfet avait été obtenu par les grévistes à condition que ceux-ci ne s'opposent pas au fonctionnement de cette usine. Les grévistes avaient d'ailleurs indiqué que ce fonctionnement ne serait assuré que par un personnel de fortune.

Or, les choses, à la fin de la journée, ont changé d'aspect et les grévistes ont indiqué nettement leur intention d'empêcher l'usine électrique de fonctionner, même par l'emploi de ce personnel de fortune.

Leur intention en agissant ainsi — et la chose n'a pas été cachée par eux — est d'exercer une pression sur la Compagnie.

A la suite de la réunion, ils se sont rendus, en groupe, place de Tourcoing.

## La situation politique et financière

### PAS DE REMANIEMENT DE CABINET

LA SUPPRESSION DU CARNET DE COUPONS. — L'EXPORTATION des CAPITAUX LES IMPOTS SUR LES VALEURS MOBILIÈRES

### Le retour de M. Briand

#### Une conférence ministérielle

Paris, 9 juin. — M. A. Briand, qui est rentré de Genève ce matin, a réuni ses collègues du Cabinet au quai d'Orsay, avant de se rendre à la réunion du Conseil des ministres, qui s'est tenue sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

### Les bruits qui courent

Dans les couloirs de la Chambre, le bruit a couru que cette conférence présenterait un intérêt exceptionnel. Plusieurs députés se disaient, en effet, en mesure d'assurer que M. Raoul Péret, au cours de conversations avec le ministre, soit avec des membres du Cabinet, avait manifesté l'intention de suggérer la constitution d'un ministère d'union nationale.

Le ministre des Finances estime qu'un tel ministère, s'appuyant sur une très large majorité, pourrait plus facilement faire aboutir le plan d'assainissement financier actuellement en préparation.

M. Briand et ses collaborateurs auraient donc à examiner sous quelle forme et dans quelles conditions il conviendrait d'accueillir l'idée de M. Raoul Péret. S'il s'y ralliait, on serait amené à envisager l'éventualité de la démission collective du Cabinet, en vue de permettre à M. Briand de le reconstituer, en y faisant entrer quelques personnalités politiques nouvelles. Mais, au contraire, le Conseil peut être d'avis qu'une crise ministérielle, même si elle pouvait se dénouer très rapidement, ne serait pas sans présenter de sérieux inconvénients, au moment où se poursuivraient les efforts pour le relèvement du franc.

Dans cette dernière hypothèse, M. Raoul Péret persévérerait-il dans l'intention qu'on

### La réunion du Quai d'Orsay

Paris, 9 juin. — A 9 h. 45, un Conseil de Cabinet a été tenu sous la présidence de M. Aristide Briand.

M. Jean Durand, ministre de l'Intérieur, a fait connaître au Conseil les conclusions des travaux du Comité des restrictions. Dès à présent, il a adopté un certain nombre de mesures sur lesquelles le Gouvernement a commencé à délibérer. Le Conseil a autorisé M. François Binet, ministre de l'Agriculture, à déposer le projet concernant le remboursement des droits de douane sur le blé.

Le Conseil de Cabinet a pris fin un peu avant 11 heures.

### Un Conseil des ministres

Les ministres se sont rendus aussitôt à l'Élysée, où devait se tenir un Conseil sous la présidence de M. G. Doumergue. En quittant le quai d'Orsay, M. Jean Durand, ministre de l'Intérieur, interrogé, a déclaré que les bruits de crise ou de remaniement ministériel n'étaient point fondés et qu'il n'en avait pas été question au cours de la délibération de mercredi matin.

### La situation financière

#### Premières mesures

Le Conseil des ministres a commencé à 11 h. à l'Élysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

Après avoir entretenu le Conseil de la situation sur le marché des changes, le ministre des Finances a indiqué que la préparation des projets financiers se poursuivait activement.

### Le carnet de coupons

En attendant le dépôt de ces projets, M. R. Péret a donné des instructions pour suspen-